

**Reprise des contrôles par les SPANCs
pour la période post-confinement et en
état d'urgence sanitaire (COVID-19)**
Propositions à destination des services et des agents

Préambule :

Ce document est une liste de propositions de l'ATANC LB & OM pour la reprise des contrôles des SPANCs pour la période post-confinement et d'état d'urgence sanitaire (COVID-19).

Toutes ces dispositions doivent être validées avant application auprès des autorités de votre collectivité.

L'idée générale est d'éviter absolument tout contact rapproché avec les intervenants (particuliers, opérateurs des entreprises de bâtiment, agents immobiliers, ...) et leur matériel.

Champs d'application :

Période de post-confinement et d'état d'urgence sanitaire (COVID-19) ; note rédigée le **30/04/2020** amenée à évoluer sur la base des connaissances actuelles (le potentiel risque de contamination avec les eaux usées n'étant pas encore clairement établi).

Cette note concerne l'ensemble des contrôles sur sites réalisés par les SPANCs dans leurs missions réglementaires.

L'ATANC LB & OM rappelle que les contrôles de réalisation, bon fonctionnement et vente, effectués uniquement par photos n'ont aucune valeur réglementaire, et sont donc à proscrire.

1. LES RECOMMANDATIONS GENERALES

- Porter les EPI classiques en assainissement.
- Disposer des protections nécessaires pour assurer les gestes barrières : vêtements de travail changés à chaque pause, gel hydro-alcoolique, produit désinfectant pour le matériel, gants étanches type "égoutiers", lunettes de sécurité, masques adaptés (<http://www.inrs.fr/risques/biologiques/faq-masque-protection-respiratoire.html>).
- Au préalable aux constatations sur site, expliquer le déroulé du contrôle aux personnes présentes **en respectant les gestes barrières.**
- Dans la mesure du possible, faire la visite des ouvrages sans les usagers, puis échanger à distance avec eux une fois les constatations du terrain faites (privilégier les échanges téléphoniques). **En cas de nécessité absolue, respecter strictement les gestes barrières.**
- Disposer de matériel de contrôle désinfecté **dédié à chaque agent dans la mesure du possible** (pas de prêt avec les particuliers ou les entreprises de pose, ou entre agents). **En cas de partage du matériel et/ou véhicule entre agents, l'ensemble devra être désinfecté après chaque utilisation.**
- Limiter le nombre de passage sur site des agents du SPANC pour un même contrôle.

- Dans la mesure du possible, ne pas pénétrer dans les bâtiments, locaux, et habitations.
- Une seule personne devra manipuler l'ensemble des tampons de la filière d'assainissement afin d'éviter les contaminations croisées.
- Être particulièrement vigilant aux risques de contamination par projections **lors de l'ouverture de tous les ouvrages et lors des tests d'écoulement (vaporisation et contamination par aérosols).**
- Limiter la manipulation des éléments des ouvrages afin de limiter les risques de contamination par projections (ex : préfiltres, chasses à auget, flotteurs de pompe, ...).
- Certains dispositifs peuvent engendrer des projections de particules d'eaux usées et augmenter le risque de contamination (ex : microstations, poste de relevage, extrémité de refoulement du poste de relevage, ...). **Il est fortement déconseillé de contrôler ces ouvrages en fonctionnement ; nous recommandons de faire arrêter par les propriétaires-maîtres d'ouvrage les équipements électromécaniques de l'installation, de les ouvrir (se munir au préalable de lunettes et de masque adapté), de réaliser le contrôle en position debout et non accroupie au-dessus des ouvrages, de fermer les ouvrages, puis de réactiver le fonctionnement électromécanique de ces ouvrages.**
- Certains tests, comme les tests d'écoulement (visite de bon fonctionnement, vente, ...) peuvent engendrer une vaporisation des eaux usées et contaminer l'agent par aérosols. **Il est fortement conseillé de se munir de lunettes et d'un masque adapté pour la réalisation de ces tests.**
- En cas de refus du propriétaire-maître d'ouvrage et/ou de l'occupant de l'immeuble de recevoir le SPANC pour le contrôle de bon fonctionnement en raison des risques de contamination, il est conseillé d'obtenir une demande de report de visite signée (voir exemple en annexe 1).

Cas particuliers :

- interventions à deux agents : *l'intervention de deux agents sur un même site doit rester exceptionnelle et être justifiée par la complexité du contrôle*
 - disposer de matériel de contrôle désinfecté **dédié à chaque agent dans la mesure du possible** (pas de prêt avec les particuliers ou les entreprises de pose, ou entre agents). En cas de partage du matériel et/ou véhicule entre agents, l'ensemble devra être désinfecté après chaque utilisation ;
 - se répartir les tâches au début du contrôle afin de séparer physiquement les agents sur le site.
- contrôle de bonne exécution :
 - informer l'entreprise de travaux de l'existence du « *GUIDE DE PRÉCONISATIONS DE SÉCURITÉ SANITAIRE POUR LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS DE LA CONSTRUCTION EN PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS COVID-19* » (document régulièrement mis à jour) (<https://telechargement.preventionbtp.fr/file/GUIDE-DE-PRECONISATIONS-COVID-19-OPPBTB.pdf>) (voir annexe 2)
 - obtenir du propriétaire-maitre d'ouvrage une demande de contrôle de réalisation (voir exemple en annexe 3) ;

- il est préférable de commencer les contrôles par les mesures, prises de notes et prise de vues, ... , et de terminer par la manipulation des tampons afin de limiter les risques de contamination du matériel.

2. **RECOMMANDATIONS DE PROTECTIONS A PRENDRE LORS DES CONTROLES**

- **Désinfection des mains** de l'agent **à l'arrivée sur le site**, et équipement des EPI.
- Au préalable aux constatations sur site, expliquer le déroulé du contrôle aux personnes présentes **en respectant les gestes barrières.**
- Dans la mesure du possible, faire la visite des ouvrages sans les usagers, puis échanger à distance avec eux une fois les constatations du terrain faites (privilégier les échanges téléphoniques). **En cas de nécessité absolue, respecter strictement les gestes barrières.**
- **Aucune transmission de documents en direct lors de la visite** ; envoi des documents par voie électronique uniquement.
- Pour les appareils informatiques de terrain (ex : tablettes), il est conseillé de les protéger (ex : film, ...) et de changer la protection à l'issue de chaque visite.
- Prévoir dans les véhicules :
 - un bac spécial "documents de terrain" ;
 - une poubelle pour le matériel jetable ;
 - un bidon de plusieurs litres d'eau, du savon, du papier essuie-mains à usage unique ;
 - du gel hydro-alcoolique.
- **Désinfection du matériel**, puis **des mains** de l'agent **à l'issue de chaque contrôle.**
- **Au retour aux locaux à l'issue de la dernière visite de la tournée** :
 - désinfecter le véhicule ;
 - mettre en place un circuit des documents afin de ne pas mélanger les documents de terrain potentiellement contaminés (il est conseillé d'attendre plusieurs jours avant de traiter les documents) ;
 - mettre au lavage les vêtements de la journée et douche des agents (il est recommandé de ne pas laver les vêtements de travail à son domicile).

L'idée générale est d'éviter absolument tout contact rapproché avec les intervenants (particuliers, opérateurs des entreprises de bâtiment, agents immobiliers, ...) et leur matériel.

Nous rappelons qu'un lavage des mains au savon fréquemment tout au long de la journée reste indispensable (https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Affichette_lavage_mains.pdf).

Voici également deux liens d'informations :

- brochure à télécharger gratuitement sur le site de l'INRS (Institut National de la Recherche Scientifique) concernant le retrait des gants jetables en toute sécurité <http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206168>
- brochure concernant le port et le retrait des masques https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/port_masque_ps_ville.pdf

Annexe 1 : Exemple de Report de visite du SPANC
A retourner au SPANC dès la réception du courrier du SPANC

Je soussigné(e) en ma qualité de
propriétaire-maître d'ouvrage/occupant du bien demeurant
.....

demande un report de la réalisation d'une visite de fonctionnement de mon dispositif d'assainissement
au vu de la situation sanitaire actuelle.

Je reconnais que la réalisation de cette visite de fonctionnement reste obligatoire et que le SPANC
me contactera ultérieurement pour le contrôle.

Fait le/...../..... à

Signature du propriétaire-maître d'ouvrage et/ou occupant :

Annexe 2 : Exemple de Demande de contrôle de réalisation en période d'état d'urgence sanitaire (COVID-19)

A retourner au SPANC* jours avant la réalisation de l'installation d'ANC

Je soussigné(e) en ma qualité de propriétaire-maître d'ouvrage du bien demeurant

- Certifie que les travaux d'installation du dispositif d'assainissement non collectif mis en place dans ma propriété seront terminés conformément à la réglementation en vigueur et au projet validé par l'avis conforme du SPANC.
- L'entrepreneur chargé d'installer le dispositif d'assainissement veillera à programmer un contrôle de bonne exécution avec le SPANC au minimum* heures à l'avance par téléphone et respectera les conditions suivantes pour le contrôle :
 - Ne pas être présent, exceptionnellement, sur le chantier le jour du contrôle pour éviter autant que faire se peut tout contact. En cas de nécessité absolue, les gestes barrières seront à respecter ;
 - La filière ne sera pas recouverte ;
 - Tous les tampons de visite des ouvrages et regards seront au niveau du sol fini ;
 - Les plaques d'identification des différents ouvrages seront apparentes le cas échéant.

Coordonnées de l'entrepreneur chargé d'installer le dispositif d'assainissement :

Nom :

Adresse :

Code postal : Commune :

N° de téléphone : / / / /

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir effectuer la vérification technique de la bonne exécution des ouvrages sur travaux découverts et, pour ce faire, vous autorise, vous ou votre représentant, à pénétrer sur ma propriété.

Fait le/...../..... à

Signature du propriétaire-maître d'ouvrage :

Avant l'intervention de l'entreprise de chantier, il est conseillé de prendre connaissance du « GUIDE DE PRÉCONISATIONS DE SÉCURITÉ SANITAIRE POUR LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS DE LA CONSTRUCTION EN PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS COVID-19 » (document régulièrement mis à jour)
<https://telechargement.preventionbtp.fr/file/GUIDE-DE-PRECONISATIONS-COVID-19-OPPBTB.pdf>

** délais selon règlements de service.*

Annexe 1: Fiche « 10 points à échanger avec mon clients particuliers »

PRÉVENTIONBTP

COVID-19

✓ 10 points à échanger avec mon client particulier



GUIDE DE PRÉCONISATIONS
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
POUR LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS
DE LA CONSTRUCTION EN PÉRIODE
D'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS COVID-19

Version à jour au 10/04/2020

Cette fiche a pour objectif d'aider l'entreprise à évaluer et fixer les conditions d'intervention chez son client particulier en période de pandémie Covid-19. Cette évaluation doit se faire au regard des recommandations prescrites dans le « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Covid-19 ».

À l'issue de l'évaluation, l'entreprise et le client s'accordent sur la possibilité d'engager ou non les travaux selon les trois cas ci-dessous :

1. **Toutes les recommandations sanitaires peuvent être respectées et le client a donné son accord :**
 > l'entreprise peut intervenir
2. **Une ou plusieurs recommandations sanitaires ne peuvent pas être respectées :**
 > l'entreprise ne peut pas intervenir
3. **Le client ne donne pas son accord :**
 > l'entreprise ne peut pas intervenir.

Le document devra être signé par les deux parties et conservé par l'entreprise. Une copie pourra être adressée au client.

Nom du client	
Nom de l'entreprise	
Référence commande ou devis	
Nature de l'intervention	
Conditions d'intervention (préciser l'environnement de travail et les éventuelles particularités de l'intervention)	
Établi le	
Responsable des travaux ou rédacteur autre	

État sanitaire chez le client	Oui	Non	Sans objet	Préciser les conditions d'intervention et les mesures sanitaires
1) Recensez-vous des personnes infectées/porteuses avérées (toux, fièvre, difficultés respiratoires...) ou à risque élevé vis-à-vis du Covid-19 ? Note importante : si intervention chez une personne à risque ou touchée par le Covid-19, appliquer la procédure « Intervention urgente au domicile d'une personne à risque » jointe au guide général.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pour bien organiser mon chantier...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2) L'accès au chantier depuis la voie publique peut-il se faire dans des conditions compatibles avec les recommandations sanitaires (accès parking, parties communes, ascenseurs, parties privatives...) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

✓ 10 Points à partager avec mon client particulier

Pour bien organiser mon chantier...	Oui	Non	Sans objet	Préciser les conditions d'intervention et les mesures sanitaires
3) La zone de chantier/d'intervention est-elle isolable (distance > 1 m par rapport aux occupants) ? Avant intervention, le nettoyage/désinfection de la zone d'intervention est-il prévu par le client ou l'entreprise ? (À définir)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4) L'espace de travail permet-il de travailler à plusieurs personnels intervenants en respectant une distance > 1 m ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5) Si nécessaire, est-il possible d'isoler mes matériaux/matériels dans une zone inaccessible pour les occupants et/ou les riverains ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6) Est-il possible d'amener à pied d'œuvre du matériel encombrant (échafaudage, bétonnière...) ? (Conseil : ne pas utiliser le matériel du client disponible sur place).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Ajout d'une situation particulière :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Pour travailler en sécurité...	Oui	Non	Sans objet	Préciser les conditions d'intervention et les mesures sanitaires
7) Le personnel intervenant peut-il disposer d'un point d'eau avec savon et essuie-mains jetable pour le lavage des mains et l'accès à vos sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8) Info : Le personnel intervenant de l'entreprise a reçu un rappel des consignes sanitaires à respecter : distance >1m, port du masque, port de gants, lavage des mains, gestion des déchets...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Ajout d'une situation particulière :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

✓ 10 Points à partager avec mon client particulier

Avant de quitter le chantier...	Oui	Non	Sans objet	Préciser les conditions d'intervention et les mesures sanitaires
9) Info : le personnel intervenant prévoit l'évacuation de tous les consommables utilisés et souillés dans un sac fermé chaque fin de journée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10) Info : le personnel intervenant prévoit un nettoyage avec un produit désinfectant de la zone de travaux à la fin de notre intervention.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Ajout d'une situation particulière :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Engagement client : Le client s'engage à respecter et faire respecter par les occupants les mêmes consignes de sécurité sanitaires (distanciation sociale, lavage des mains...)

Conclusion de l'évaluation :

- Toutes les recommandations sanitaires peuvent être respectées et le client a donné son accord : **l'entreprise peut intervenir.**
- Une ou plusieurs recommandations sanitaires ne peuvent pas être respectées : **l'entreprise ne peut pas intervenir.**
- Le client ne donne pas son accord : **l'entreprise ne peut pas intervenir.**

Nom et signature de l'entreprise	Nom et signature du client
Fait à : _____ le : _____	